RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PCKG
Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros
Siège social : 150 Allée des Mûriers - 82290 MONTBETON
843 957 622 RCS MONTAUBAN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 17 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-sept février,
A 10 heures,

La Société SOCIETE PK, Société civile au capital de 566 100 euros, ayant son siège social 150 Allée des Mûriers 82290 MONTBETON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 904 791 670 RCS TOULOUSE, représentée par Monsieur Pierre Nicolas KOENIG en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 500 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la Société PCKG,

Associée Unique de ladite Société,

Est également présent Monsieur Pierre Nicolas KOENIG en sa qualité de gérant non associé de la Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du 150 Allée des Mûriers 82290 MONTBETON au 4 Rue Vidailhan 31130 BALMA, à compter du 1er avril 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

*« **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL***

Le siège social est fixé : 4 Rue Vidailhan – 31130 BALMA »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique ainsi que le Gérant et consigné sur le registre de ses décisions.

La Société SOCIETE PK
Représentée par Pierre KOENIG



Pierre KOENIG

